

## **Séance publique du 26 février 2001**

### **Délibération n° 2001-6342**

commission principale : développement économique et grands projets

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Solaize

objet : **Délocalisation du Centre de recherche appliquée de l'institut français du pétrole sur les procédés catalytiques et les séparations**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques - Mission implantation accompagnement

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### **I – L'Institut français du pétrole**

Créé en 1944, l'Institut français du pétrole est un établissement professionnel régi par le droit privé dont le siège est à Rueil-Malmaison. Il développe une activité de recherche et développement, valorisation, formation et documentation pour l'industrie des hydrocarbures et de l'automobile. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière, de l'exploration production jusqu'à l'utilisation des produits dans les moteurs en passant par le raffinage et la pétrochimie.

Il emploie 1 900 personnes, dispose d'un budget de 1,9 milliard de francs, forme près de 400 étudiants par an dont 48 % d'étrangers et dépose 1 298 brevets (chiffres 1999). Il conduit des études, des projets de formation ou des programmes de recherche avec 116 pays sur les 5 continents.

#### **II - Le projet**

En février 1998, la direction de l'Institut français du pétrole a engagé une réflexion sur la délocalisation à Lyon de l'activité recherche concernant certains procédés de raffinage et de pétrochimie en vue de regrouper sur un même site l'activité de développement déjà présente à Solaize et l'activité de recherche appliquée, localisée à Rueil-Malmaison sur les procédés catalytiques et les séparations.

Ces procédés sont omniprésents dans toute l'industrie chimique puisque la catalyse est l'action par laquelle une substance solide, liquide ou gazeuse (le catalyseur) accélère ou oriente la transformation de grandes quantités de matière sans être elle-même transformée. Il s'agit d'une technique extrêmement transversale à l'ensemble de l'industrie chimique et plus particulièrement à celle de l'industrie pétrolière.

Il s'agit de la délocalisation de 227 emplois dont 83 ingénieurs et cadres répartis entre 4 divisions (cinétique et catalyse, physique et analyse, techniques de séparation, technologie) et un renforcement des fonctions support ( documentation, administration, brevets).

Ce projet a retenu l'intérêt des collectivités locales (Région, Département, Communauté urbaine) qui se sont portées candidates le 4 janvier 2000 auprès de monsieur le premier ministre.

Il a, par ailleurs, fait l'objet d'une décision favorable du CIADT le 18 mai 2000.

### III - Les enjeux pour le territoire

#### 1 - un enjeu transversal

La catalyse intervient dans 30 % des produits manufacturés en Europe ou aux USA. Des procédés catalytiques sont présents dans les matériaux, l'agroalimentaire, les peintures, l'automobile, les essences.

#### 2 - un enjeu de taille et de signature

Avec cette implantation, Lyon constituerait la première concentration mondiale de chercheurs sur la catalyse avec 720 personnes ( Ecole supérieure de chimie physique électronique : 200 ; Institut régional de la catalyse : 200 ; secteur privé : 120 dont Rhodia, Aventis Crop Science, Merck, Elf).

Cette implantation participera à la visibilité de Lyon sur la place mondiale de la chimie.

Cette visibilité contribue à maintenir à Lyon des sièges de grands groupes internationaux ainsi que leurs recherche et développement.

L'Institut français du pétrole est le n° 2 mondial (derrière l'américain UOP) en génie des procédés catalytiques. Ainsi l'IFP dispose d'un portefeuille de 14 000 brevets internationaux vivants et, est, aux USA, le 10° étranger pour le nombre de brevets déposés chaque année.

#### 3 - un enjeu de consolidation territoriale

L'implantation à Solaize de ce centre de recherche contribuera au renforcement du Centre de recherche Rhône-Alpes de ELF (Pierre Bénite ) et du Centre de recherche d'ELF Atochem (Solaize) par les effets de synergie que l'on peut attendre de ces proximités.

Inversement, sur le plan juridique ou technique, cette nouvelle implantation de l'IFP à Solaize ne sera pas dépendante de la raffinerie et de son avenir.

#### 4 - un enjeu de réseau de recherche

L'implantation de 200 chercheurs de l'IFP doit avoir un rôle de dopant de la recherche lyonnaise sur la catalyse. Des relations de partenariats existent ou peuvent être créées avec les autres laboratoires du CNRS implantés à Lyon travaillant sur la catalyse et constituant un véritable réseau :

- laboratoire de chimie et procédés de polymérisation,
- laboratoire de génie des procédés catalytiques,
- laboratoire d'automatique et de génie des procédés,
- laboratoire de catalyse et de synthèse organique,
- laboratoire de synthèse asymétrique,
- laboratoire de chimie organique,
- laboratoire de chimie organométallique de surface,
- laboratoire d'application de la chimie de l'environnement.

De surcroît, de nombreux chercheurs tissent des liens internationaux avec des groupes importants qui peuvent être profitables pour le territoire.

#### 5 - un enjeu d'image

L'évolution de l'image de l'industrie chimique passe par la communication des acteurs de la filière de leurs propres efforts, évolutions ou mutations. La recherche en catalyse participe à l'évolution de cette image auprès du grand public en ce qu'elle traite des sujets tels que :

- recherches sur la chimie de l'environnement,
- recherches sur les carburants avec moins de soufre et de métaux,
- recherches vers moins de pollution par une catalyse mieux maîtrisée.

Autant de sujets qui illustrent les efforts du secteur lui-même vers une chimie plus propre et engagée dans une logique de développement durable.

## 6 - un enjeu de flux économique

200 emplois de chercheurs ont des conséquences locales positives en terme de sous-traitance et de richesse dégagée par les salaires. Par exemple, le parc immobilier (locatif ou non) nécessaire au logement des chercheurs représente 200 MF d'investissements environ.

## IV - Données immobilières

Il est prévu la construction d'un ensemble immobilier de 10 570 mètres carrés de SHON sur un terrain de 11 960 mètres carrés jouxtant le site actuel sur la commune de Solaize et concédé par l'Etat à la Compagnie nationale du Rhône. Ce terrain sera mis à disposition de l'IFP par amodiation de 40 ans. L'opération sera réalisée par la COFIP, filiale immobilière de l'IFP.

## V - Données financières

le coût global de l'opération est estimé à 210 MF HT ainsi répartis :

- . 108 MF : acquisition, viabilisation du terrain et constructions,
- . 82 MF : transfert des équipements et investissements complémentaires,
- . 20 MF : coût social lié au transfert de 197 personnes.

les ressources attendues sont :

. Etat	10 MF
. Région	20 MF
. Département	20 MF
. Communauté urbaine	20 MF
. Institut français du pétrole	140 MF

Les collectivités locales se sont entendues pour plafonner leur participation à 60 MF ;

Vu ledit dossier ;

Vu la création de l'Institut français du pétrole en 1944 ;

Vu la décision favorable du CIADT le 18 mai 2000 ;

Où l'avis de ses commissions développement économique et grands projets et finances et programmation ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** le versement d'une subvention de 20 MF à l'Institut français du pétrole pour la délocalisation à Solaize de son Centre de recherche appliquée sur les procédés catalytiques, conjointement aux interventions des autres partenaires du plan de financement.

**2° - Autorise** monsieur le président de la communauté urbaine de Lyon à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**3° - Le montant** de 20 MF sera réglé à concurrence de 5 MF en 2002 , 10 MF en 2003 et 5 MF en 2004.

**4° - La dépense** résultant de l'opération sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2002, 2003 et 2004 - compte 657 380 - fonction 090.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,